

Foire aux questions – Programme d'évaluation postcommercialisation des médicaments

Q : Qu'est-ce que l'évaluation postcommercialisation des médicaments?

L'évaluation postcommercialisation des médicaments (EPCM) vise les médicaments qui sont passés par le processus d'autorisation et dont l'accès aux patients et aux clients est généralisé. L'EPCM intègre des données sur la santé et des données probantes du monde réel dans le but de guider la prise de décision en matière d'innocuité et d'efficacité des médicaments, ainsi que d'autres volets réglementaires d'importance.

Q : Quels sont les objectifs du Programme?

Le Programme d'EPCM a pour objectif principal de mettre en place un réseau de chercheurs en sciences appliquées, d'analystes et de spécialistes de la méthodologie afin de produire des données probantes pour répondre en temps opportun aux questions des décideurs en ce qui concerne l'innocuité et l'efficacité des médicaments après leur mise en marché :

- en mettant en place un réseau efficace, réactif et adapté à la clientèle qui fournit des données probantes;
- en facilitant la communication entre les chercheurs, les intervenants et les décideurs;
- en optimisant l'utilisation de données probantes postcommercialisation pour guider la prise de décisions.

Q : Quand sera le lancement du Programme?

Le Programme d'EPCM de l'ACMTS doit être lancé en septembre 2022.

Q : Où sera-t-il géré?

Le Programme d'EPCM sera géré dans les bureaux de l'ACMTS d'Ottawa et de Toronto. Ce réseau pancanadien sera au service des décideurs de l'ensemble du pays.

Q : Quelle est la population visée?

Le programme d'EPCM fournira des données probantes fiables en temps opportun aux décideurs canadiens, notamment :

- aux organismes fédéraux (p. ex. Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés);
- aux décideurs des autorités provinciales et territoriales;
- à l'ACMTS et aux autres organismes d'évaluation des technologies de la santé.

Q : Comment se déroule le processus de requête?

Le Programme d'EPCM sera tourné vers la clientèle. Le système recevra les requêtes des décideurs et les transmettra au centre opérationnel de l'EPCM où leur faisabilité sera évaluée, puis leur portée sera définie, on les affinera et les triera. Un groupe consultatif scientifique donnera son avis, puis des équipes de recherche produiront et analyseront des données probantes pour les transmettre aux décideurs. Pour en savoir plus, consultez le document d'aperçu du Programme d'EPCM. Pour en savoir plus, consultez le document d'[aperçu du Programme d'EPCM](#).

Q : Qui fait partie du réseau?

Nous recrutons! Le réseau sera composé à la fois d'équipes de recherche et de fournisseurs externes. Sous la supervision de l'équipe d'EPCM centrale, le réseau fonctionnera grâce à la participation des clients, des décideurs, des intervenants, des experts et des groupes de défense des intérêts des patients.

Q : Que fait l'ACMTS?

L'ACMTS est un organisme indépendant sans but lucratif qui a pour mandat d'offrir des preuves objectives aux décideurs du secteur de la santé au Canada afin d'éclairer la prise de décisions sur l'utilisation optimale des médicaments et des dispositifs médicaux dans le système de santé canadien.

Q : Comment participer, avec mon équipe, au réseau d'EPCM?

À compter de février 2022, une demande de propositions permettra de déterminer les équipes et les fournisseurs externes du réseau. Pour en savoir plus à ce sujet, visitez le site Web de l'ACMTS et consultez le [dossier de demande de propositions – EPCM](#), visant les subventions et les contrats. Vous pouvez aussi écrire à InfoPMDE@cadth.ca.

Q : Qu'accomplit le Programme?

Le Programme d'EPCM améliorera dans l'ensemble du Canada les capacités d'intervention après la commercialisation au moyen de méthodes rigoureuses et novatrices de gestion intégrée des technologies de la santé. Pour en savoir plus, consultez le document d'[aperçu du Programme d'EPCM](#).

Q : Quelles sont les sources de financement du réseau?

Afin que le réseau demeure réactif et dynamique, son modèle de financement comptera une combinaison stratégique de subventions et de contrats pour les partenaires, octroyés aux principaux partenaires et aux fournisseurs externes au moyen d'un processus de demande de propositions.

Q : Comment assurer la participation des patients?

Le Programme d'EPCM s'engage à inclure le point de vue des patients dans ses travaux et offrira des occasions aux patients de commenter et de participer à la réponse aux requêtes. Le groupe consultatif scientifique en appui au processus de requête comptera aussi des représentants des patients.

Q : Comment sont produites les données probantes?

Le Programme d'EPCM sera un centre de coordination. Il déterminera quelles sont les données requises en réponse aux requêtes et facilitera l'accès aux données et leur production en fonction des besoins. De plus, il s'appuiera sur les moyens dont dispose l'ACMTS, il comptera sur des partenariats existants et verra à établir de nouvelles collaborations avec d'autres réseaux de données probantes au Canada et à l'étranger.

Q : Comment se tenir au courant du Programme d'EPCM?

Abonnez-vous à notre liste d'envoi des infolettres, des mises à jour et d'autre information du Programme d'EPCM. Pour en savoir plus, écrivez à l'équipe d'EPCM à l'adresse InfoPMDE@cadth.ca.